

Tableau des indemnités des élus au 10/04/2026

	Nombre d'élus concernés	Indemnités règlementaires maximales		Indemnités votées
Maire	1	58,30%	de l'indice maximal	55,00%
Adjoints	8	23,32%	de l'indice maximal	18,90%
Conseiller municipal délégué	6	6,00%	de l'indice maximal	3,20%
Conseiller municipal	14	6,00%	de l'indice maximal	1,35%
		244,86%		244,30%